

Éclairage de "terrain" en matière d'appui aux migrants sur l'accès au travail et à l'enseignement supérieur



Rix Depasse



coordination et initiatives
pour réfugiés et étrangers

Plan

- Présentation du CIRÉ
- L'asile et les niveaux d'études
- L'équivalence de diplômes obtenus à l'étranger
- L'intégration des bénéficiaires de la protection internationale au sein de l'enseignement supérieur

CIRÉ asbl

Objectif

Le CIRÉ contribue à la mise en place, au renfort et à l'amélioration de politiques et de mesures garantissant le respect des droits des étrangers, réfugiés, demandeurs d'asile et des personnes d'origine étrangère.

Modes d'action

L'analyse, l'action politique, la sensibilisation, la proposition d'alternatives, l'offre de services au public visé, l'initiation de projets novateurs et participatifs.

Plus d'informations sur : www.cire.be

Service « TEF »

Objectif

Contribuer à l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère qui nécessitent un accompagnement spécifique sur le marché du travail.

Activités

- Information et soutien sur équivalences diplômes étrangers
- Information et soutien en matière de droit de séjour et droit du travail
- Interpellation politique des administrations et politiques

Collaborations

Actiris ; Forem ; CRI ; FWB

Service « TEF »

Principaux résultats opérationnels en 2016

- Plus de 30 séances d'information sur les équivalences de diplômes et autres sujets connexes.
- Près de 1000 personnes rencontrées sur les équivalences, leur niveau de diplôme à l'étranger le plus élevé est :
5% CEB ou moins; 4% secondaire non achevé; 20% CESS;
8% CESS+2 ; 16% Bachelor; 27% Master ; 1% Doctorat ;
19% non connu
- Plus de 200 demandes d'équivalence introduites avec l'accompagnement du CIRÉ

L'asile et les niveaux d'études

Bénéficiaires de la protection internationale en Belgique

Selon le CGRA, sur 7414 adultes ayant obtenu en 2015 un statut de protection internationale, on dispose pour 6464 parmi elles les informations suivantes :

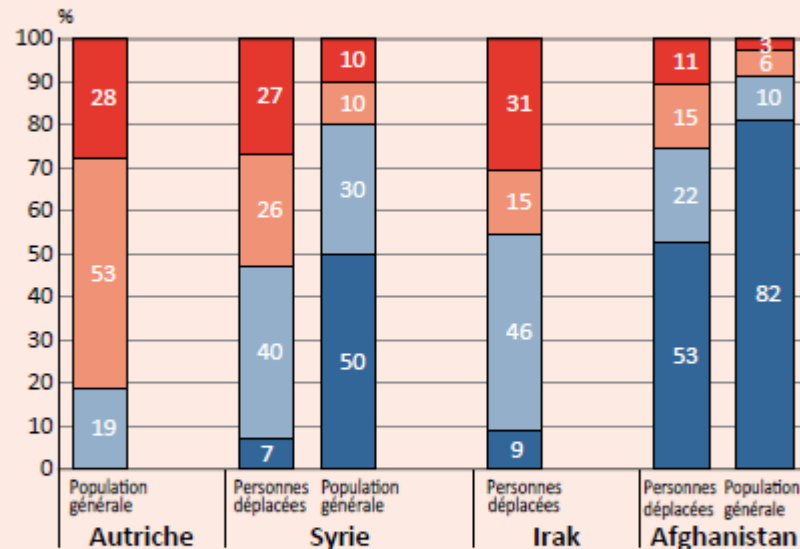
- Âgées entre 18 et 34 ans : 4869 (65,7%)
- Âgées entre 35 et 64 ans : 2397 (32,3%)
- Âgées de 65 ans et + : 146 (1,97%)

En matière de niveau d'enseignement, les informations sont peu précises:

- 24% ont atteint l'éducation post-secondaire
- 41% ont réussi plusieurs années de l'enseignement secondaire
- 21% a réussi une partie ou la totalité des primaires
- Environ 14% seraient analphabètes ou n'ont jamais fréquenté l'école

Niveau d'instruction des réfugiés en Autriche

Figure. Niveaux d'instruction des réfugiés en Autriche, comparés à ceux des Autrichiens et de la population générale dans les pays d'origine



■ Études post-secondaires (ISCED 4+)
 ■ Primaire ou collège (ISCED 1-2)
 ■ Bac ou équivalent (ISCED 3)
 ■ Pas d'instruction ou qqs années de primaire seulement (ISCED 0)

Anne Goujon et al., *Population et Sociétés* n° 541, Ined, février 2017.

Enquête sur base d'entretiens avec auprès d'un millier de réfugiés arrivés en Autriche en 2015.

2 enseignements principaux ressortent de l'examen de la répartition de la population déplacée par niveau d'études:

Ces personnes sont d'abord beaucoup plus instruites que la population générale de leur pays d'origine.

La proportion de personnes avec un niveau d'instruction élevé (post-secondaire) est similaire chez les résidents autrichiens (28 %) et les réfugiés

L'équivalence de diplômes obtenus à l'étranger

Pourquoi introduire une demande d'équivalence ?

- Obtenir une reconnaissance symbolique
- Faciliter la recherche d'emploi
- Accéder aux études supérieures
- Exercer des professions réglementées
- Travailler dans un service public ou des organismes assimilés (par ex.: emplois ACS ou APE)
- Démontrer les capacités entrepreneuriales pour démarrer une entreprise commerciale ou artisanale

Autorités compétentes



Sources légales nombreuses



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Enseignement secondaire

- **Arrêté royal du 20 juillet 1971** déterminant les conditions et la procédure d'octroi de l'équivalence de diplôme et certificats d'études étrangers
- **Circulaire 5751 du 3 juin 2016** relative à l'équivalence de titres d'études primaires et secondaires étrangers

Reconnaissance professionnelle

Directive européenne 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.

Enseignement supérieur

- **Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 février 1998** portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres agents des Services du Gouvernement de la Communauté française – Ministère de la Communauté française
- **Décret du 7 novembre 2013** définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
- **Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 juin 2016** déterminant les conditions et la procédure d'octroi de l'équivalence des titres, diplômes et certificats d'études supérieures délivrés à l'étranger.

Quelques chiffres



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

NARIC
Vlaanderen



Vlaanderen
is onderwijs en vorming

Enseignement secondaire

En 2016 :

- **18 500** nouvelles demandes dont 14 800 pour un diplôme de fin de secondaire et 3700 pour un secondaire non achevé
- 229 Syrie ; 52 Irak ; 48 Afghanistan
- Demandes aboutissant dans le secteur paramédical (ex. : aide soignant) ?

Enseignement supérieur

En 2015 :

- **3033** nouvelles demandes dont 813 ont fait l'objet d'un examen
- 18 demandes de réfugiés
- Demandes aboutissant à une décision spécifique? Ou une décision de niveau ?

En 2015 :

- Au total **3746** demandes dont 1587 demandes pour l'enseignement supérieur, 1217 pour le secondaire et 318 pour l'enseignement secondaire pour adultes
- 482 demandes introduites par les bénéficiaires de la protection internationale (59% concerne de diplômés de l'enseignement supérieur)

Attention en Flandre les demandes qui visent la poursuite d'études sont introduites directement auprès d'un établissement néerlandophone et pas au NARIC Vlaanderen.

L'intégration des bénéficiaires de la protection internationale au sein de l'enseignement supérieur

Quelques observations

Nous pouvons distinguer 6 aspects :

- Équivalences parcours scolaires de l'enseignement secondaire
- Admission aux études supérieures de premier cycle
- Admission aux études supérieures de second cycle
- Études supérieures de troisième cycle
- Relation futur étudiant/chercheur, établissement d'enseignement supérieur et CPAS
- Diversité des publics : pays d'origine, niveau d'instruction, situation familiale et de ressources.

Recommandations OCDE

La sortie des structures d'accueil des réfugiés et leur intégration sur le marché de l'emploi et du logement constituent un défi sans précédent. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a d'ailleurs, dans son rapport, appelé la Belgique à mieux intégrer les réfugiés.

Cette intégration doit évidemment se manifester dans le travail. Mais pas uniquement : l'enseignement, la formation et le logement sont autant de leviers importants de l'intégration des réfugiés. Celle-ci, parce qu'elle est du ressort des communautés et des régions, fait face à des disparités fortes et à une absence de réponse centralisée ou coordonnée. Or, la tâche est ardue...

Source : OCDE, *Les clés de l'intégration: les réfugiés et autres groupes nécessitant une protection*, juin 2016, disponible sur : <http://www.oecd-ilibrary.org/docserver/download/8116032e.pdf>

Recommandations OCDE

Recenser et évaluer les diplômes, l'expérience professionnelle et les compétences acquis à l'étranger par les migrants humanitaires.

...À cette fin, il convient d'évaluer et de reconnaître rapidement et efficacement leurs diplômes et leurs compétences acquis à l'étranger et — si nécessaire —, d'utiliser d'autres méthodes d'évaluation en l'absence de justificatifs.

(ex.: VAE)

Recommandations OCDE

Tenir compte de la diversité croissante des migrants humanitaires et concevoir des approches sur mesure... Des réfugiés n'ayant pas les mêmes niveaux d'instruction, registre de langue et perspectives de carrière n'auront pas besoin d'une formation linguistique de même type, niveau et durée, ce qui ne serait de toute façon pas réalisable.

(À améliorer : parcours d'intégration, politique CPAS)

Source : OCDE, *Les clés de l'intégration: les réfugiés et autres groupes nécessitant une protection*, juin 2016, disponible sur : <http://www.oecd-ilibrary.org/docserver/download/8116032e.pdf>

Conclusions

L'Etat doit garantir la réalisation des droits sociaux et économiques. Si les dispositifs de reconnaissance comme les équivalences ne sont pas effectifs, ils deviennent des barrières protectionnistes qui freinent l'intégration des réfugiés qui ne demandent qu'à pouvoir contribuer à leur société d'accueil.

Pour certains, l'enseignement supérieur constitue un projet professionnel à moyen ou long terme, ne pas le rendre accessible débouche sur une perte de capital humain.

CIRÉ

coordination et initiatives
pour réfugiés et étrangers



Rix Depasse

tél: 02 629 77 07

mail: rdepasse@cire.be

Web : www.cire.be – www.mondiplome.be